

Le journal de la ville de Plaisir

l'Essentiel

N° 166 - Avril 2018

En route vers l'avenir



Sommaire

	4	Retour en images
La RD 30 achevée	8	
	14	Prévention contre les AVC
Plaisir sur le terrain du social	16	
	19	Un accompagnement à la scolarité
À la rencontre du Commissaire	20	
	24	Plaisir se bâtit
La démocratie par Codesqy	26	
	31	Ça s'anime pour la Ryder cup
Clé en scène : c'est reparti	35	
	40	Les spectacles du TEC
Tribunes	42	
	44	Agenda d'avril

Editorial



Être à l'écoute de vos demandes, y répondre du mieux possible lorsque cela est possible, ou si cela ne l'est pas, avoir le courage de vous le dire et de vous dire pourquoi, en gardant en ligne de mire prioritairement l'intérêt général, tels sont les cadres qui guident l'action d'un élu responsable.

Répondre à vos demandes implique d'étudier la faisabilité du projet que vous portez, sa faisabilité, matérielle, financière, humaine, son intérêt et son impact pour la ville.

Vous vous en souvenez, voici 2 ans, nous avons engagé une refonte totale du dispositif de collecte des ordures ménagères à l'heure où cette compétence a basculé dans le giron de SQY.

Pour autant depuis plusieurs années, nombreux étaient les Plaisirois porteurs d'une demande simple, celle du ramassage des déchets verts en porte à porte.

Or SQY n'est pas en mesure de mettre en œuvre ce projet sur Plaisir à ce jour.

Pour autant il n'y a pas de raison que les Plaisirois soient moins bien traités que les autres Saint-Quentinois, c'est pourquoi j'ai décidé de vous proposer un ramassage des déchets verts en porte-

à-porte pour les zones pavillonnaires d'avril à décembre. Cette mesure prendra effet dès le 3 mai 2018... et sera pérennisée pour les années à venir entre avril et décembre.

Cette dépense nouvelle, qui avoisine 100 000 €, sera portée par le budget de la ville sans variation d'impôts et sera rendue possible par des économies que nous avons réalisées.

Ainsi une fois par semaine, le jeudi, vous pourrez mettre vos déchets verts de tonte ou de tailles dans des sacs biodégradables, que vous pourrez trouver en grandes surfaces, et ceux-ci seront ramassés en porte-à-porte.

Les déchets verts ainsi collectés seront ensuite portés à la plateforme végétale de Thiverval pour être transformés en compost naturel.

Répondre du mieux possible à vos attentes est notre leitmotiv, et avec mon équipe, nous espérons vraiment que ce service nouveau sera de nature à vous satisfaire et à vous faciliter la vie au quotidien.



Bien fidèlement,

Joséphine Kollmannsberger

Maire de Plaisir
Vice-présidente
du Conseil départemental



Jam Session

Musiciens amateurs de Jazz et élèves du Conservatoire sont montés sur scène pour un moment musical improvisé autour des standards du Jazz, faisant swinguer la Clé des champs le 15 février dernier.

Vacances sportives

Les vacances sportives d'hiver ont permis aux jeunes Plaisirois de profiter des joies du sport. Basket, badminton, escalade, trampoline, escrime et bien d'autres activités leur étaient proposés du 19 février au 2 mars.



Jazz à la Clé

Le groupe "Julie Saury and friends" a célébré la journée de la femme le 8 mars dernier à la Clé des Champs.

Monologue de la femme gelée

"Le monologue de la femme gelée" signe un beau succès pour la journée de la femme avec la présence de pas moins de 86 spectateurs à la bibliothèque de la Mosaïque. Lycéens, adhérents de la Maison Rousseau, personnes des Ateliers de Langue Française de la Maison des familles et plusieurs lecteurs étaient au rendez-vous.



Concours chorégraphique

Organisé dans le cadre des Scènes urbaines, le concours chorégraphique de danse hip-hop a fait salle comble à la Clé des champs, samedi 10 mars. Cette nouvelle édition a vu la victoire d'LMC Lockers en catégorie adulte et des Spartiates en catégorie junior.



Printemps des poètes

Le 20^e Printemps des poètes a été célébré en partenariat avec les Itinéraires poétiques de SQY, avec notamment une mise en voix des textes d'amour de Cécile Sauvage au Théâtre Robert Manuel par Véronique Hélène Malvoisin.



Challenge Boisard

Samedi 3 mars, le Challenge Boisard a rassemblé 57 équipes masculines, 11 féminines et 4 juniors dans le parc du Château. La nouvelle saison de pétanque est ouverte !



Impro théâtrale

Samedi 17 mars, les "Alchimistes" d'Impronet recevaient "Impro Suisse" au Théâtre Robert Manuel. Fous rires garantis !



Workshop

Dans le cadre du Festival des Scènes Urbaines, l'association Unicypher proposait un stage de Hip-Hop le samedi 17 mars dernier à la Clé des Champs.

Festival Odysées en Yvelines

Dans le cadre de la 11^e édition du festival Odysées en Yvelines, dédié à la création théâtrale pour la jeunesse, pas moins de 120 spectateurs (élèves et tout public) ont pu assister à deux représentations théâtrales : "La rage des petites sirènes" mettant en scène des marionnettes, et "L'oiseau migrateur" axé sur les arts graphiques.

Parcours de Plaisirois

Vendredi 16 mars, une soirée "retour d'expériences" a été organisée à la Clé des Champs en partenariat avec la ville de Plaisir et le tissu associatif. Plaisir Village Animation (PVA), Solidarité NDEM et 4L Trop free sont revenus sur leurs projets solidaires.





Musiques actuelles

Le samedi 17 mars, la scène de la Clé des Champs accueillait les élèves du Conservatoire avec de nombreuses reprises de Musiques actuelles et, en structure invitée, l'école de musique de Beynes.

Expo M-H Graber

Marie-Hélène Graber inaugurait, samedi 10 mars, son exposition "De fer et de papier". La lauréate du prix du public 2016 du Salon des arts de Plaisir est ainsi revenue exposer ses œuvres à la salle Armande Béjart, lieu où elle fut récompensée.



Concert Renaissance

Élèves et professeurs du Conservatoire ont proposé un concert de musique de la Renaissance, en l'église Saint-Pierre, dimanche 11 mars. Offrant au public une prestation de grande qualité.

Grève du 22 mars

Face à la grève du 22 mars, parents, élus et personnel communal (animateurs, atsem et dames de cantine) se sont mobilisés dans les écoles, notamment pour garantir la bonne tenue des repas le midi.



RD30

Un bol d'oxygène pour la Ville

Il aura fallu patienter plus de 20 ans avant que les Plaisirois et autres Yvelinois voient leurs déplacements enfin facilités lorsqu'ils empruntent la section plaisiroise de la RD 30.

Véritable axe structurant du département, le doublement de la RD 30 contribuera à une circulation plus fluide tout en sécurisant les déplacements, un cadre de vie pour les habitants de Plaisir plus apaisé grâce à un report de trafic ne transitant plus par le centre-ville et les quartiers ainsi qu'à la mise en place de protections phoniques pour la tranquillité des riverains.



Un chantier titanesque

Plus de 3 ans auront été nécessaires pour réaliser ces travaux. Son coût, exceptionnel pour une section de route départementale, s'est élevé à près de 90 millions d'euros, dont 54 millions portés par le Département et 33,3 millions par le Conseil régional.

Au total ce sont 3,8 km de voirie qui ont été repensés et réalisés, ainsi que 6,5 km de voies vertes. La mise en place de cet axe entre dans le cadre du plan régional anti-bouchons et doit permettre de fluidifier la circulation entre Plaisir et Élancourt. Il répond ainsi à une problématique de mobilité dans les Yvelines, les circulations nord-sud qui sont trop peu développées au détriment de l'axe ouest-est orienté vers Paris et sa petite couronne.

Le constat des élus

C'est d'ailleurs le constat qui a été rappelé lors de l'inauguration de la RD 30 le 6 mars. Pour l'occasion Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, accueillait Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, et de nombreux d'élus régionaux, départementaux et municipaux. Ils ont ainsi pu constater les énormes changements apportés à cette artère majeure du département. Lors de cette cérémonie, les élus présents, Joséphine Kollmannsberger en tête, ont rappé-

lé l'utilité de boucler la Francilienne, ceci afin de désengorger les routes communales et départementales. Celle-ci déclarait également que la RD 30 "est la base même d'une trame pour que notre ville puisse avoir des aspirations encore supplémentaires dans un développement à la fois commercial et économique et dans l'amélioration du cadre de vie des habitants". Pierre Bédier rappelait, quant à lui, qu' "après des années de galère, ça roule enfin pour la RD30 dont le projet s'est longtemps heurté aux contestataires écologistes et à l'absence de financement de l'État" précisant que

"c'est toujours très compliqué de faire financer des routes en Grande Couronne". Valérie Péresse d'ajouter qu' "investir dans les routes c'est diminuer les embouteillages, c'est diminuer la pollution, la fatigue, les accidents". Si la RD 30 est entièrement ouverte à la circulation depuis le 7 mars dernier, il ne reste plus que quelques aménagements au niveau du bassin de la Cranne ou comme les passerelles piétons/cyclistes ou les abords à paysager, pour que ce projet soit définitivement finalisé.





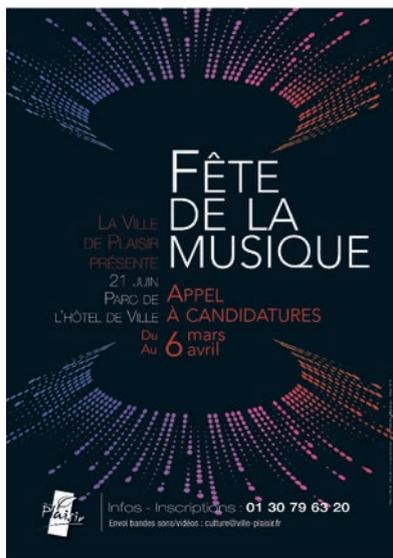
Après plus de 20 ans d'attente, la RD30 réaménagée fut inaugurée par Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, en présence de Valérie Péresse, Présidente Conseil régional d'Île-de-France, Stéphane Beudet, Vice-Président du Conseil régional d'Île-de-France, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, Jean-François Raynal, Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines délégué aux mobilités, Bertrand Coquard, Conseiller départemental, Jean-Michel Fourgous, Président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, et Véronique Coté-Millard, Maire des Clayes-sous-Bois.

Guerre 14-18 : Appel à contribution

Novembre 2018 signant le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, une exposition sur cette thématique sera organisée par le collège Guillaume Apollinaire. Les élèves sont actuellement à la recherche de photographies, ou tous autres visuels relatant le quotidien de la guerre 1914-1918.

N'hésitez pas à transmettre vos éléments à claud.palabre@ac-versailles.fr

Contact : 01 30 55 15 42



Fête de la musique : Appel à candidatures

Les artistes qui souhaitent participer à la prochaine édition de la fête de la musique, qui se tiendra le 21 juin dans le parc de l'Hôtel de Ville, sont invités à déposer leur candidature auprès de la Direction des affaires culturelles, entre le 6 mars et le 6 avril.

Infos : 01 30 79 63 20 - culture@ville-plaisir.fr

Foire au grenier Inscriptions

La prochaine Foire au grenier, organisée par l'association des Familles plaisiroises, se tiendra le 17 juin au Parc du château.

Les inscriptions auront lieu à la Maison des associations, 92, avenue du 19 mars 1962 :

- Mercredi 16 mai : 17h-18h pour les adhérents / 18h-19h pour tous ;

- Samedi 26 mai : 9h30-10h30 pour les adhérents / 10h30-12h30 pour tous.

Pensez à amener une pièce d'identité, élément obligatoire pour valider l'inscription.



Plaisir primée lors du concours sur l'égalité filles-garçons



Dans le cadre du Tour de France de l'égalité femmes/hommes, Florence Granjus, députée de la 12^e circonscription des Yvelines, a organisé un concours destiné aux enfants "car l'égalité femmes/hommes se construit dès le plus jeune âge". L'objectif de ce concours était de répondre à la question "ça veut dire quoi quand on dit que les filles sont ou ne sont pas les égales des garçons ?"

291 élèves, issus de 13 classes de la circonscription, y ont participé, réalisant une création par des textes, collages, œuvres picturales, mots ou encore verbatim. Et parmi les classes primées se trouve celle de CP/CE1 de Madame Collonges, de l'école François Rabelais de Plaisir.

Félicitations aux jeunes lauréats, qui bénéficieront d'une journée au zoo de Thoiry avec une conférence sur le monde animalier.



LA VILLE
DE PLAISIR
PRÉSENTE

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN
PARC DE
L'HÔTEL DE VILLE

APPEL
À CANDIDATURES

Du 6 mars
Au 6 avril



Infos - Inscriptions : **01 30 79 63 20**

Envoi bandes sons/vidéos : culture@ville-plaisir.fr

Maisons des familles : Escale en Asie

Les Maisons des familles, structures de proximité ouvertes à tous les Plaisirois, n'ont de cesse de proposer des activités culturelles et de loisirs, d'informations, d'échanges et de partage. Vous y retrouverez ainsi, durant le mois d'avril, pléthore d'animations, dont certaines aux parfums d'Asie :

- Vendredi 13/04 : Soirée Asiatique - spectacle « Splendeur de chine » - La Mosaïque, 19h30. Participation : un plat salé.
- Mardi 17 et mercredi 18/04 : Atelier découverte de la peinture à l'encre et des calames. Camille Claudel de 14h30 à 16h30. Tout public.
- Jeudi 19/04 : Voyage en Asie à la ludothèque. Flora Tristan, de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Tout public.
- Vendredi 20/04 : La Cuisine, un jeu d'enfant : rouleaux de printemps aux légumes de saison. La Mosaïque de 14h30 à 17h. Tout public.
- Lundi 23/04 au mercredi 25/04 : Atelier bois : réalisation d'une petite table. La Mosaïque de 14h30 à 16h30. À partir de 11 ans.
- Mardi 24/04 : La Cuisine, un jeu d'enfant : les makis aux fruits. La Mosaïque de 14h30 à 16h30. Tout public.
- Mercredi 25/04 : Journée à Paris : Bateaux-mouches et visite guidée au musée du quai Branly "Escale en Asie" Tarif selon quotient Apporter pique-nique
- Vendredi 27/04 : Enfance et Éveil spécial motricité. La Mosaïque de 9h30 à 11h30. Pour les 16 mois à 3 ans accompagnés d'un parent.

Infos et inscriptions :

- La Mosaïque, 98, avenue François Mitterrand 01 30 79 10 84
- Flora Tristan, 1, rue des Fracs-Sablons 01 30 54 60 80
- Camille Claudel, rue de la Croix blanche 01 30 79 61 33



Le travail, une valeur toujours récompensée

Le 15 mars dernier, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, et les élus, ont félicité et remercié les Plaisirois qui ont obtenu une médaille et un diplôme pour leurs 20, 30 ou 40 années dans le monde du travail.

Instaurée en 1948 dans les entreprises, cette cérémonie vise à récompenser l'ancienneté et la qualité du travail de celles et ceux qui ont

consacré beaucoup de temps au service de leur employeur. Des années riches de rencontres, de déceptions, mais aussi de bonheur, le travail constitue un droit fondamental qui permet de gagner sa vie, mais aussi et surtout de lui donner un sens en apportant un épanouissement personnel et une ascension sociale. Félicitations à tous les récipiendaires.



Prévenir les A.V.C.



Grâce à la prévention, il est possible de limiter le risque d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). C'est pourquoi l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, avec l'association France AVC Île-de-France, a mis en place une campagne itinérante de prévention et d'information sur les AVC.

Zoom sur ce dispositif

Expérimenté à l'automne 2016 dans les Yvelines, le « Bus AVC » permet d'aller à la rencontre des Franciliens et de réaliser des actions de dépistage pour sensibiliser à la prise en charge précoce des accidents vasculaires cérébraux.

Les animateurs de l'ARS IDF des Yvelines, en partenariat avec l'Association de patients France AVC, renouvellent l'opération pendant les mois de mars et avril 2018 dans dix communes yvelinoises dont Plaisir. Le bus

transportera à son bord des outils de dépistage (écho-doppler artériel cervical, tensiomètre, lecteur de glycémie ou encore de cholestérol, etc.) et d'information (documents, diaporamas, films) à destination du grand public. Une animation sous forme de conseils, sera proposée par une équipe de professionnels de santé et membres d'associations.

- **Stationnement du bus AVC, vendredi 13 avril, de 9h à 16h - place du marché**

Le saviez-vous ?

En France, on compte un accident vasculaire cérébral toutes les quatre minutes. Il s'agit de l'une des principales causes de mortalité et la première cause de handicap chez l'adulte. L'AVC est la conséquence d'une obstruction ou du saignement d'une artère cérébrale. Si les personnes de plus de 60 ans sont les principales victimes, tout le monde peut être concerné.

La Ville à votre écoute

Quelles que soient vos demandes, de nombreux moyens sont mis à votre disposition pour contacter la Mairie : téléphones, mails, permanences

- Le numéro vert au 0 8000 78370, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
- L'adresse mail, plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr
- Permanence de Madame le Maire : le lundi de 16h30 à 18h30.



19 mars 2018 : le temps des souvenirs

Le 19 mars 1962. Cette date est un événement majeur dans l'histoire de France d'après-guerre. Il s'agit de la mise en place du cessez-le-feu en Algérie, conséquence de la signature des accords d'Évian la veille, signifiant la fin de la guerre d'Algérie. Cet événement a été commémoré, lundi 19 mars, tout d'abord par un dépôt de gerbes au cimetière, avant de se poursuivre au Monument aux morts. Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, a tenu un

discours rassembleur, teinté de paix et de souvenirs. Commémorant la mémoire des combattants, des populations aussi bien françaises qu'algériennes, Pieds-noirs ou Harkis. Une cérémonie à laquelle ont participé les délégations de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) et de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).



De la psychomotricité pour les tout-petits

À Plaisir, la municipalité se soucie de l'éveil des plus jeunes de ses administrés. C'est dans cette volonté qu'elle propose des séances de psychomotricité, destinées aux enfants de la crèche familiale et accompagnés de leurs assistantes maternelles.



Le parcours sera constitué de plusieurs modules de motricité adaptés aux enfants de 6 mois à 3 ans.

Un espace dédié aux plus jeunes enfants sera proposé, avec tapis d'éveil, dalles tactiles, gros ballons, boudins. Quant aux plus grands, ils auront la possibilité de s'essayer au trampoline, au toboggan et de se cacher dans les tunnels. La séance se terminera par un temps de relaxation où l'adulte proposera aux enfants de manipuler des plumes ou des foulards sur un fond musical, pour leur apporter détente et relaxation.

Ces séances se tiendront les 17, 18 et 19 avril prochains, à la Maison des familles La Mosaïque, de 9h15 à 10h30.

Une nouvelle micro-crèche



Le 9 mars, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, accompagnée de Ginette Faroux, adjointe déléguée à la famille et aux solidarités, a inauguré la micro-crèche Câlin doudou. Cette nouvelle structure, qui étoffe l'offre d'accueil sur Plaisir, propose vingt berceaux.

Infos : Câlin doudou

1, rue des Frères Lumière - 01 30 60 94 12.



L'action sociale au cœur de Plaisir

Vous les avez peut-être déjà croisés à Plaisir, ces femmes et hommes habillés de bleu, arborant le logo de la ville. Ce sont les agents du Pôle médiation / prévention. Mais qui sont-ils et que font-ils ?

Opérationnel depuis le 1er janvier 2016, le Pôle médiation / prévention, qui intègre le Programme de Réussite Éducative, a été créé afin de mettre en place une présence physique de proximité, de gérer les conflits, d'accompagner les Plaisirois rencontrant des difficultés dans leur quotidien et de participer à des actions de prévention.

S'appuyant sur l'expérience menée depuis plusieurs années sur le quartier du Valibout par différents médiateurs du contrat urbain de cohésion sociale et du contrat de ville, ce Pôle intervient aujourd'hui non seulement sur le secteur d'éducation prioritaire, mais également sur le reste de la commune.

Son champ d'action s'avère vaste et il a fallu

constituer une équipe spécifique pour agir sur les trois grands axes sur lesquels le Pôle est missionné : gestion de conflits, accompagnement individuel et réussite éducative. On y retrouve 10 agents, qui ont notamment été choisis pour leur connaissance du terrain et de la population et qui forment ainsi un vrai pôle d'intervention à vocation sociale et citoyenne. Il vient en complément des actions menées par le Secteur d'action sociale, le CCAS, l'Éducation Nationale, la mission locale, les bailleurs, les services municipaux et de nombreux partenaires associatifs ou institutionnels. C'est le maillon manquant, permettant de répondre à la demande des personnes en détresse et/ou isolées, se renfermant sur elles-mêmes ou n'osant pas demander d'aide. De par leurs actions, les médiateurs sociaux contribuent à renforcer le lien social, à lutter contre les exclusions et facilitent l'accès aux services et aux droits (santé, logement, emploi, éducation, démarches administratives diver-

ses...). Et il est possible de dire, sans conteste, que la réussite est au rendez-vous.

Comment intervient le Pôle médiation / prévention ?

Leur ligne de conduite est claire : agir auprès de toutes les personnes de façon équitable, bienveillante, neutre et impartiale, dans le respect total de la confidentialité.

Les médiateurs sociaux ont pour objectif de rétablir le dialogue afin de permettre aux personnes de résoudre leurs différends ou d'orienter vers les institutions adaptées aux problématiques rencontrées.

Pour cela, les agents du Pôle interviennent auprès de tous les publics de deux manières : sur le terrain, lors de conflits de voisinage, ou sur rendez-vous dans leurs espaces d'accueil et d'écoute (voir ci-dessous), en médiation sociale, insertion emploi ou médiation-école/famille. Alors, si vous avez besoin d'un accompagnement, face aux difficultés de la vie que vous rencontrez, n'hésitez pas à prendre contact avec les agents du Pôle médiation.

Informations et renseignements au 01 30 79 62 47.

Les lieux d'accueil :

- Maison de la Haise, 12, rue Marie Hillion ;
- Maison des familles Camille Claudel, rue de la Croix blanche ;
- Maison des familles la Mosaïque, 98, avenue François Mitterrand.

MÉDIATION - PRÉVENTION

Une équipe de proximité pour :
Gérer et traiter les conflits - Ecouter - Rassurer
Informé - Orienter - Accompagner

Accueil téléphonique et RDV :
01 30 79 62 47

Permanences :

> **Maison de la Haise**
12 Rue Marie Hillion
Lundi / Jeudi de **14h à 16h**
vendredi de **13h30 à 15h30**

> **Maison des familles Camille Claudel**
Rue de la Croix Blanche
Jeudi de **14h à 16h**
Mercredi de **13h30 à 15h30**

> **Maison des familles la Mosaïque**
98 avenue François Mitterrand
Lundi / mercredi / vendredi de **14h à 16h**



DEMOS : En direct de la 2^{de} année !

Les cours et répétitions se succèdent de semaine en semaine. Entre le Château de Versailles et la Philharmonie, les enfants répètent désormais en terrains conquis et presque "à domicile".

Le lundi 19 février, l'ensemble des jeunes artistes de l'orchestre des Yvelines avait rendez-vous au Château de Versailles pour participer à une enquête préparée pour eux. Fermé au public, le site n'accueillait que les musiciens ce jour-là. Le samedi 17 mars, tous ont participé au troisième Tutti (répétition générale) à la Philharmonie de Paris. Échauffements vocaux et corporels, Chant des familles, body clap étaient au programme.

Un journaliste de France Inter a également profité de l'occasion pour interviewer nos musiciens en herbe pour l'émission "Grand bien vous fasse" du mercredi 21 mars. À retrouver sur franceinter.fr.

Nous reviendrons prochainement sur de grands moments auxquels se préparent les enfants : les concerts de fin d'année. A Plaisir lors de la kermesse du Valibout du 5 mai, puis le 15 juin au château de Versailles et enfin le 24 juin à la Philharmonie de Paris.



Prendre le chemin de la réussite grâce au CLAS*

Chaque enfant (6-11ans), collégien ou lycéen se retrouve confronté aux "devoirs". Certains sont autonomes, d'autres ressentent le besoin de se faire accompagner. Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)* consiste à apporter aux familles,

ment aux familles d'être entendues et orientées si nécessaire pour valoriser leurs compétences parentales et faciliter les liens avec l'institution scolaire.

Pour s'inscrire :

Rendez-vous en Mairie annexe ou dans les Maisons des Familles aux horaires d'ouverture pour calculer votre quotient familial et remplir le dossier d'inscription.

Horaires de l'activité : de 17h à 19h, tous les jours sauf les mercredis et en période de vacances scolaires.

Infos : coordinatrice CLAS - Annie Marmion - Direction de l'Éducation et de la Jeunesse : 01 30 79 61 36.

Info + :



le soutien et les outils nécessaires pour leur permettre d'accompagner au mieux leurs enfants dans leur apprentissage et notamment à travers des pédagogies alternatives. Déployé par la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse et le CCAS, le CLAS prévoit la mise à disposition d'espaces de travail propices à la concentration et à la réalisation des travaux scolaires ainsi que des actions complémentaires au soutien au sein de l'établissement scolaire.

Un accompagnement complet

Le CLAS prévoit un réel suivi de l'enfant/adolescent avec l'élaboration et la mise en œuvre d'une pédagogie visant à développer la notion d'autonomie, de confiance et d'estime de soi face au travail demandé, par le biais d'ateliers tout en sensibilisant à la lecture et à l'écriture.

Le dispositif s'inscrit dans la complémentarité du travail des enseignants et permet aux jeunes de renforcer leur esprit collaboratif et d'être responsabilisés dans leur scolarité. L'accompagnement proposé permet égale-

- Nombre d'enfants inscrits à l'année : 330 enfants
- Maison des Ados de Plaisir : 64 inscrits
- Arc en ciel : 51
- Petits Copains : 86
- Univers : 72
- Maison des Familles Flora Tristan : 10 collégiens
- Maison des Familles La Mosaïque : 28 collégiens et lycéens
- Maison des Familles Camille Claudel : 2 collégiens
- 17 collégiens à la mairie - préfabriqué annexe.
- **Places disponibles à Camille Claudel et à la Mare aux Saules.**

Appel à bénévoles !

Vous souhaitez apporter votre aide en intervenant auprès des élèves ? Contactez une des trois Maisons des familles :

- La Mosaïque : 01 30 79 10 84
- Flora Tristan : 01 30 54 60 80
- Camille Claudel : 01 30 79 61 33.

La Direction de l'éducation et de la jeunesse se mobilise

Stage de danse avec l'association Unicypher, journée "Ma première étoile", tournoi de ping-pong ou encore veillée dédiée aux Samourais, La Direction de l'éducation et de la jeunesse se mobilise toujours plus pour innover et proposer de nouvelles animations pour vos enfants. Retour en images sur ce début d'année.





La passion d'un Commissaire

Nouvelle figure de la Police nationale à Plaisir, Jean-Michel Riolland a pris les fonctions de commissaire, chef de circonscription de Plaisir, le 5 février dernier.

Une carrière provinciale

Contrairement à certains adolescents qui cherchent leur voie, Jean-Michel Riolland a lui toujours su ce qu'il serait. "Depuis tout jeune, je savais que je voulais arrêter des voleurs", raconte-t-il avec humour. Intéressé par les métiers de la police, de la gendarmerie et de la justice, il réalise alors un parcours scientifique au lycée puis intègre une faculté de droit, voulant s'orienter vers un travail d'enquêteur.

Après cela débute son cursus policier, lorsqu'il intègre, en 1999, le centre de formation de Cannes-Écluse en tant qu'élève lieutenant. Une année et demie de formation dont il sortira avec succès, lui permettant d'intégrer le commissariat de Chambon-Feugerolles, dans la banlieue stéphanoise, où il débutera en tant qu'officier enquêteur avant d'y devenir chef d'unité d'enquête.

Mais il n'entend pas en rester là, lui qui, au-delà de l'aspect d'enquêteur de sa fonction, apprécie également l'aspect de gestion et de management des équipes. Il passe alors, en 2006, le concours de commissaire de police et intègre l'École nationale supérieure des officiers de police, située à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or dans le Rhône. Une formation qu'il réalise en alternance avec succès, atteignant ainsi son rêve d'adolescent.

Un nouveau chapitre de sa carrière s'ouvre, et ce sera dans le Loiret. Il y sera tout d'abord Commissaire chef de circonscription à Montargis, fonction qu'il occupera durant quatre années, puis deviendra Chef de la sureté départementale du Loiret, basé à Orléans. "Avec mon service, j'étais en charge de toutes les enquêtes de sécurité publique" raconte-t-il, précisant que "nous gérons beaucoup d'affaires, environ 15 000 par an".

Son arrivée à Plaisir

Voulant découvrir de nouveaux horizons, il décide alors de quitter le Loiret pour l'Île-de-France. "Je n'avais jamais exercé à Paris ou dans la région francilienne. C'est un contexte

particulier, très urbanisé et densément peuplé" explique Jean-Michel Riolland. Ce nouveau défi qu'il s'est fixé l'a donc mené à poser ses valises à Plaisir. Mais pourquoi Plaisir ? "Lorsque j'ai regardé les offres disponibles dans la région, Plaisir m'a semblé être très intéressante. La structure, bien que de taille conséquente, permet tout de même de bien connaître l'ensemble des effectifs. Il y a également une activité soutenue. De plus le cadre autant urbain que qualitatif me semblait être un bon compromis" confie-t-il. Un choix qui, d'un point de vue professionnel, présente un autre défi, celui de poursuivre l'excellent travail réalisé par le commissariat plaisirois : "Ce commissariat est celui qui a le meilleur taux d'élucidation des Yvelines, grâce à la qualité de tous les policiers, qui y travaillent dans le domaine judiciaire ou sur la voie publique. Ils réalisent un bon travail et ont une bonne connaissance du terrain. De plus, la relation avec les différents élus est excellente. Si je suis venu ici, c'est pour poursuivre ce travail efficace et maintenir les bonnes relations avec les différents acteurs de terrain".

Un métier passion

"Ce qui me plaît c'est que l'on est impliqué dans beaucoup de choses. Notamment le contact avec la population, que ce soit en accueil au commissariat ou sur le terrain. Nous sommes aussi un point de jonction entre les acteurs de terrain, que ce soit avec les élus, les bailleurs sociaux ou encore les représentants de la population. J'apprécie également l'implication que nous pouvons avoir lors de l'organisation d'événements d'ampleur". Mais il n'y a pas que les fonctions pures de policier qui lui conviennent : "Le travail de management des services ou de gestion d'une ligne directrice est aussi très intéressant dans ma fonction de Commissaire chef de secteur". Il tempère tout de même, en expliquant que "notre métier peut être des fois frustrant, car nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne". Ce qui n'ôte rien à sa passion et sa motivation. Alors que Plaisir se rassure, elle est bien protégée avec Jean-Michel Riolland.

Nouveau

Ramassage hebdomadaire des déchets verts en porte à porte pour les zones pavillonnaires

Collecte des
déchets verts

Tous les jeudis
2018 : du 3 mai au 12 juillet
et du 23 août au 6 décembre
Interruption de la collecte du 19 juillet au 16 août inclus.
Collecte reconduite en 2019

Collecte en sacs biodégradables

Les habitants doivent se les procurer dans
le magasin de bricolage de leur choix.

2 Consignes à suivre !!!

- Les branches seront mises en fagot
de 50 cm de diamètre maximum.
- Les branches d'arbre supérieures à 10 cm de section
ne seront pas collectées, ainsi que les souches.

3

Geste responsable

Les déchets verts collectés
seront retraités dans une végéterie
pour être transformés en compost.

Silo 9 : la fin de la spirale infernale

Les travaux de démolition du Silo 9 avancent à grands pas. L'occasion de revenir sur l'historique de ce bâtiment, autrefois véritable lieu d'échange et de partage au Valibout.



Valibout : le Silo 9 au fil du temps

Depuis sa construction en 1973, les fonctions du Silo 9 ont évolué au fil des décennies.

Adapté au stationnement des véhicules, mais aussi à la circulation des piétons, le Silo 9 fut d'abord principalement utilisé en tant que parking avec pas moins de 584 places. Équipé de deux zones de jeux importantes, ce dernier accueillait également les plus jeunes du quartier.

En 1975, un Centre Commercial s'installe autour du Silo 9. Pharmacie, boulangerie, restaurants, épiceries, tabac-journaux, salon de coiffure, le terme "commerces de proximité" qui ont immédiatement pris sens au cœur du quartier du Valibout.

Une Permanence d'Accueil, d'information et d'Orientation (PAIO) proposant de l'aide et de l'information aux jeunes prend place dans le Silo en 1982.

En juin 1989, une opération de revitalisation est entreprise par l'Opievoy, bailleur social propriétaire du lieu, avec la création de 805 m² de commerces (salon de coiffure, laverie, loueur de cassettes vidéo, restaurants antillais et oriental, magasin de prêt-à-porter...) et d'un centre social au Rez-de-chaussée.

Le "1000 feuilles" : carrefour d'échanges et de communication

La Place du Silo 9 sera terminée en octobre 1991, ainsi que le "1000 feuilles", nom trouvé par les enfants du quartier pour l'équipement culturel installé dans le bâtiment en janvier 1992.

Avec son implantation dans le Silo 9 à quelques minutes du Centre-Ville, "le 1000 feuilles" était un espace de rencontre et de loisirs pour les habitants du quartier du Valibout. La structure accueillait différents services tels que Plaisir Information Jeunesse dédié à l'Éducation, la Formation et à l'Orientation. Des mères de famille et des enfants s'y retrouvaient pour partager des conseils de vie pratique et sociale et profiter de temps de loisirs. Atelier du Livre, Accueil Migrants, soutien scolaire, espace social, salle polyvalente, ciné-club, ateliers-jeunes de musique, théâtre, danse ou encore des activités sportives, expositions, soirées à thème, cours de langues, bureaux pour les assistantes sociales et un centre du livre contri-

buient à rassembler les Plaisirois au quotidien. En 2002 la plupart de ces activités ont été transférées à la Maison des familles la Mosaïque.

Le Silo 9 d'aujourd'hui

Propriété du bailleur social l'Opievoy puis de Résidences Yvelines-Essonne depuis 2017, le Silo 9 va aujourd'hui être démoli pour laisser place à des aménagements prévus dans le cadre du diagnostic centre-bourg centre bourg comprenant la construction d'un centre commercial mieux adapté aux besoins, la création d'une nouvelle place et une reconfiguration du Nord du quartier.

Aujourd'hui, il est essentiel de redonner vie au quartier du Valibout, de l'ouvrir et de le dynamiser.

Au fil des années, le Silo 9 a évolué et s'est adapté aux besoins de la population en étant considéré comme un lieu de vie à part entière. Aujourd'hui, il est essentiel de redonner vie au quartier du Valibout, de l'ouvrir et de le dynamiser.

Parvis de la gare Plaisir-Les Clayes : la concertation commence

Du 1^{er} au 30 avril, une concertation publique est lancée sur le projet de requalification du parvis de la gare de Plaisir-Les Clayes et du carrefour rue Guy-Môquet / avenue Léon-Blum à Plaisir. Les Plaisirois et autres usagers des lieux sont invités à venir prendre connaissance du projet et à y participer en exprimant leurs observations.

La future extension du centre commercial Auchan a amené la commune de Plaisir et Saint-Quentin-en-Yvelines à reconsidérer l'aménagement des espaces publics du parvis de la gare de Plaisir-Les Clayes et du carrefour entre la rue Guy-Môquet et l'avenue Léon-Blum. Les objectifs de cette requalification sont multiples :

- Faire du parvis de la gare un espace public majeur, confortable et accessible, véritable pôle multimodal autour duquel s'organiseront les circulations douces (piétons et cyclistes), les transports en commun et la circulation automobile.
- Requalifier les voies en boulevards urbains.

- Réorganiser le carrefour au-dessus de la RD 30 pour le fluidifier.
 - Connecter les espaces publics à l'ensemble des enseignes commerciales et assurer la desserte des commerces.
 - Conforter et sécuriser les cheminements piétons et cyclables et assurer les mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- Du 1^{er} au 30 avril un dossier explicatif du projet et un registre destiné à accueillir les observations des habitants sont donc consultables aux heures d'ouverture de la direction de l'urbanis-

me de Plaisir, à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur les sites Internet respectifs des deux collectivités. Les observations seront prises en compte dans l'élaboration du cahier des charges du futur projet de réaménagement, selon les contraintes du site.

Après délibération en bureau communautaire, un bilan, établi à l'issue de cette période de concertation, sera rendu public.

Plus d'infos sur saint-quentin-en-yvelines.fr





Plaisir :
un avenir
qui se
bâtit

Plaisir est une ville en pleine mutation. Les premiers effets avec l'ouverture de la RD 30 en 2x2 voies en est une illustration parmi d'autres. De nombreux projets qu'ils soient publics ou privés fleurissent en Ville. Zoom sur une commune en mouvement.

Requalification du Centre bourg, réaménagement du secteur de la gare de Plaisir-Les Clayes, réhabilitation de la gare Plaisir-Grignon, Opensky et autres projets privés, Plaisir traverse actuellement une période transitoire en mettant un point d'honneur à informer et surtout à concerter les Plaisirois. Située au cœur des Yvelines, Plaisir est une ville dynamique qui attire, de par ses tissus économiques, associatifs et son cadre de vie exceptionnel où se mêlent ville et campagne. Maîtriser l'urbanisation du territoire apparaît donc essentiel pour préserver ce bien-être pour les années à venir.

Une maîtrise de l'urbanisation

Pour faire face à une baisse de la population avérée jusqu'en 2012, Plaisir a dû accueillir de nouveaux habitants. Et pour accueillir, il faut penser la "Ville de demain" pour préserver et toujours améliorer la qualité de vie pour chacun. Il est indispensable de maîtriser le développement urbain par le foncier et de bâtir sans consommer de nouveaux espaces naturels. Plaisir profite d'un environnement privilégié avec ses trames bleues que sont le Ru et l'Aqueduc, ses voies vertes indispensables aux circulations douces, mais aussi grâce au patrimoine historique existant. L'anticipation de l'avenir est indispensable pour ne pas subir les divers projets immobiliers. Les Plaisirois sont les acteurs de ce changement. Dans les années à venir, des mutations sont à prévoir pour stabiliser la population. Le territoire se transforme, et c'est pour en garder la maîtrise qu'il faut agir aujourd'hui pour demain. C'est ensemble qu'il faut accompagner la Ville dans son évolution pour garantir le bien-vivre tout comme le maintien d'un équilibre rural-urbain.

Garantir le bien-vivre ensemble

Bien que la vitalité de Plaisir ne soit plus à démontrer, il reste nécessaire de la maintenir, et ce, avec la réalisation d'un nouveau cœur de ville. La proximité, l'écoute et le dialogue doivent constituer le socle du bien-vivre ensemble. La construction de ce cœur de ville doit faire naître un sentiment d'appartenance, et fédérer habitants et nouveaux arrivants au sein d'une ville plus ouverte où tous les quartiers vivront ensemble.

Infos +

Entre 2005 et 2018 :

la population légale n'a varié que de plus 405 habitants.

Entre 2009 et 2018 :

la population municipale n'a évolué que de 318 personnes.

Entre 2008 et 2013 :

+ 681 logements et - 465 habitants.



Zoom sur le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (CODESQY)

Le CODESQY, instance de démocratie participative, a pour vocation d'apporter ses réflexions et ses avis aux élus de l'Intercommunalité ? Sur les enjeux, problématiques et projets du territoire. Comment fonctionne-t-il ? Sur quels projets travaille-t-il ? Le point.

Origine

Instaurés par la loi Voynet de 1999, les Conseils de développement sont renforcés et complétés par les deux lois MAPTAM de 2014 et NOTRe de 2015 qui précisent leurs missions et les rendent obligatoires dans les EPCI de plus de 20000 habitants.

Constitution

Le CODESQY est une assemblée composée de 96 membres bénévoles issus de la société civile et désignés conjointement par le président de la Communauté d'agglomération et les maires des douze communes selon quatre "collèges" : le monde de l'entreprise, la vie associative, les personnes "qualifiées" et les habitants. Tous sont issus de milieux économiques, sociaux, culturels, sportifs, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'agglomération.

Fonctionnement

Le CODESQY peut être « saisi » par le président de l'agglomération sur un sujet donné ou travailler en "auto-saisine" sur des thèmes relatifs à l'agglomération et proposés par les commissions. C'est le cas, par exemple, du groupe Jeunes qui réfléchit à la problématique de l'attractivité de SQY pour les 19/29 ans en termes de logement, travail, loisirs, formation et transports.

Avec le bureau, le président du Conseil de Développement organise le programme de travail et valide les auto-saisines proposées par les commissions.

Les membres du CODESQY s'informent, réfléchissent, débattent et élaborent leurs avis, en toute indépendance. Ils peuvent rencontrer des experts et proposer des temps d'échanges avec les habitants. Les points de vue s'y expriment librement dans un esprit d'ouverture, d'écoute, de dialogue et de respect mutuel.

Rôle

Son rôle est purement consultatif. Il émet des avis, propose des diagnostics et des orientations en amont des prises de décision des élus de l'agglomération. C'est un espace d'expression de la société civile qui ne prétend pas être un centre d'expertise. En outre, il prend part à l'animation de l'agglomération, tant par ses travaux internes que par ses interventions extérieures, dont une "assemblée plénière ouverte" une fois par an à laquelle sont invités les habitants.



En tant que 1^{re} Vice-présidente en charge du projet de territoire à Saint-Quentin-en-Yvelines, Joséphine Kollsmannberger est également en charge du suivi des travaux du Codesqy. Depuis 2016 le Codesqy est présidé par Yves Fouchet, ancien Président de la Chambre de commerce et de l'industrie d'Île-de-France.

Les premiers thèmes de réflexions pour 2018 :

- > PLHI (Plan Local de l'Habitat Intercommunal)
- > Les transports et la mobilité du futur
- > Le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial)
- > École du numérique
- > ...et bien d'autres sujets : jeunesse...

facebook.com/codesqy





À partir de septembre 2018, SQY lancera la première phase de la restructuration de son réseau de bus, le plus dense d'Île-de-France avec celui de Paris. C'est l'une des priorités du Plan Local de Déplacements (PLD) de Saint-Quentin-en-Yvelines offrant ainsi un service public fortement amélioré et visant à rendre les transports en commun plus attractifs afin d'accroître la part modale du bus.

La performance du réseau saint-quentinois se traduit par sa forte utilisation. Toutefois, SQY continue à s'adapter aux besoins des usagers (et des non-usagers) des douze communes du territoire pour construire un réseau de bus d'agglomération plus performant : augmenter les fréquences et le nombre de courses, élargir les amplitudes horaires, ajouter des jours de fonctionnement. À terme, ces lignes structurantes desserviront 72% de la population et un salarié sur deux !

La première phase de cette restructuration sera déployée à partir du 3 septembre 2018 et concernera trois secteurs géographiques : le secteur Nord (Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux), le secteur Ouest (Coignièrès, Maurepas, Élancourt) et le secteur Sud-Est (Magny-les-Hameaux). Au total, 19 lignes seront restructurées sur les 95 desservant l'agglomération actuellement. Les lignes scolaires et les Noctiliens ne seront pas impac-

tées, malgré la demande de Plaisir de pouvoir bénéficier du Noctilien.

L'uniformisation progressive de tous les guides horaires franciliens permettra une meilleure lisibilité de l'information voyageurs, des aménagements en faveur du bus vont voir le jour et favoriser la rapidité des transports. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite va se développer avec de nouvelles lignes déclarées accessibles. Le matériel roulant se diversifie avec des technologies moins polluantes. À partir de fin avril 2018, une page spéciale sera consacrée à la restructuration du réseau bus sur le site Internet de SQY.



Bus : vers un réseau d'agglomération

Le carré des Ebisoires

souffle sa 1^{ère} bougie
du jeudi 5 au dimanche 8 avril 2018

Pour cette occasion, vos commerçants du Carré des Ebisoires ont le plaisir de vous inviter à partager un agréable moment autour de multiples activités.

Des promotions
spéciales
« anniversaire »
durant ces 4 jours

Un moment
convivial
autour
d'un agneau
à la broche

Des animations
pour les enfants

Des distributions
de cadeaux

Des dégustations
de produits
sélectionnés

**MARNIERE
PRIMEURS**

L'exigence et la qualité
au juste prix toute l'année



Leonidas



LES ZACCROC'S

CAP FRAICHEUR
Les saveurs de la mer

Épices du Monde
Hep' Istaches



Le carré des Ebisoires

8/10/12, RUE PAUL LANGEVIN
78370 PLAISIR



L'assureur qui se bat pour le commerce de proximité



S'il est un personnage atypique à Plaisir, c'est bien Rui-Miguel Francisco. Que ce soit en tant que directeur de l'agence Gan, située en face de la gare de Plaisir-Grignon, ou en tant que Vice-président de l'association des commerçants "Plaisir du commerce", cet homme a ses idées et s'évertue de les appliquer.

Un assureur sur mesure

Voilà 18 mois qu'il a repris en mains l'agence Gan, en repensant son métier. "J'ai la volonté de personnaliser et d'humaniser la fonction d'assureur" explique Rui-Miguel Francisco. Pour cela, il a d'ailleurs repensé sa manière d'accueillir le client. Il a préféré réduire les horaires d'ouverture d'agence, pour privilégier les temps de rendez-vous en dehors de ces horaires, permettant "de prendre plus de temps pour réaliser des audits personnalisés selon les besoins de chacun, particuliers comme professionnels" détaille-t-il, puis il ajoute qu'il agit "en fonction des besoins de chacun, et ce, avec bienveillance".

Un défenseur du commerce de proximité

Sa bienveillance, il la met également au service des commerces de proximité plaisirois. "Il est clair que ce secteur est en souffrance. Pour faire face à cette situation, nous devons faire union". Ce qu'il a fait en devenant le Vice-président de l'association Plaisir du commerce. Une chose pas toujours évidente, dont il se plaît à rappeler que "si l'union fait la force, le plus dur reste de faire l'union". Mais il nourrit beaucoup d'espoir. "Nous allons continuer nos actions, comme la distribution de chèques de réductions ou l'organisation d'animations, afin de mieux faire connaître et de promouvoir le commerce de proximité à Plaisir" affirme Rui-Miguel Francisco.

Renseignements

- Agence Gan : ouverte du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Accueil sur rendez-vous du lundi au samedi, jusqu'à 20h. Téléphone : 01 30 55 16 00.

- Association Plaisir du commerce, via le site <http://plaisir-du-commerce.business.site/>

Ka.Ji.Ji, la couture écoresponsable

Karine Jean-Jacques est avant tout une jeune maman comblée. Passionnée de couture, c'est de manière engagée qu'elle s'est lancée dans l'entrepreneuriat pour contribuer, à sa manière, au confort et au bien-être de bébé.

C'est en 2015 que son projet voit le jour avec la création de luniquepourbebe.com, un site internet dédié aux accessoires/cadeaux de naissance écoresponsables. Aujourd'hui, Karine élargit sa gamme de produits à destination de bébé, mais aussi des parents. luniquepourbebe.com devient alors ka-ji-ji.com



À travers ses créations, Karine a souhaité développer des accessoires d'hygiène uniques, pratiques et encore inexistant dans le commerce. Lingettes démaquillantes lavables, petits gants, bavoirs, bandanas, serviettes, mouchoirs réutilisables attaches tétines, tapis à langer... un large choix de produits compose désormais la collection "Ka.Ji.Ji". Depuis "luniquepourbébé", Karine travaille un tissu typiquement africain : le Wax. Pour "Ka.Ji.Ji", elle a souhaité proposer ses propres imprimés très colorés rayonnant de bonne humeur. L'utilisation de la fibre de bambou permet également aux textiles de garder douceur, souplesse, résistance tout en assurant une absorption idéale et en étant réutilisables. En plus d'être écoresponsable, la démarche de Karine est aussi sociale. En confiant la fabrication de ses textiles (lingettes et bavoirs) aux membres de l'ESAT Théâtre Eurydice de Plaisir, Karine n'hésite pas à valoriser les personnes atteintes de handicaps. Alors si vous aussi, vous souhaitez partager cette belle aventure humaine, rendez-vous sur <http://ka-ji-ji.com/> pour retrouver des produits écologiques, économiques de qualité, très résistants aux lavages et durables.



Pour sensibiliser au mieux ses clients à l'impact environnemental, Karine anime des ateliers pratiques notamment sur l'utilisation des couches lavables.

Plus d'infos sur <http://ka-ji-ji.com/>

Karine Jean-Jacques recherche un/une associé(e) et des partenariats. N'hésitez pas à la contacter au 06 89 70 85 95.

<http://ka-ji-ji.com/>

www.luniquepourbebe.com

<https://www.instagram.com/luniquepourbebe/?hl=fr>

<https://www.facebook.com/luniquepourbebe>

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



Ensemble accueillons la

RYDER CUP 2018



LE GOLF NATIONAL
FRANCE

Du 25 au 30 septembre 2018, la France accueillera pour la première fois la Ryder Cup au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette compétition internationale se classe dans le top 5 des événements sportifs en termes d'audience, après la Coupe du Monde de football et les JO.

C'est donc un événement mythique qu'accueillera Saint-Quentin-en-Yvelines.

Depuis près de cent ans, tous les deux ans les années paires, cette compétition fait vibrer le monde du golf. Une occasion unique pour tout amateur de golf du territoire de SQY et les fans de compétitions sportives de très haut niveau d'y assister, à domicile. Elle oppose la sélection des douze meilleurs joueurs européens à celle des douze meilleurs joueurs américains. Les deux équipes s'affrontent, pendant 3 jours, dans des matchs de golf en double (2 contre 2) ou en simple (1 contre 1) ; celle qui gagne le plus grand nombre de matchs remporte la compétition.

+ d'infos sur <http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/loisirs/sport/la-ryder-cup-2018-a-sqy/>

Découvrez prochainement un compte à rebours géant à l'entrée du Palais des Sports !

La Ryder Cup s'invite sur le territoire !



Une avant-première Ryder Cup à Plaisir !

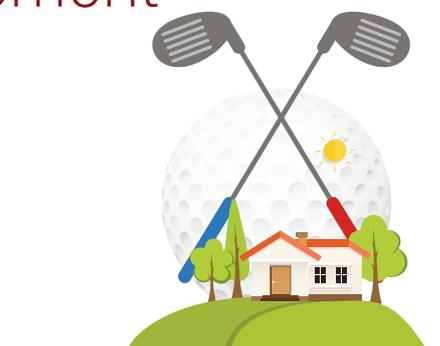
Les 11 et 12 mai prochains, rendez-vous au Palais des Sports pour découvrir le village Ryder Cup éphémère et ambulant, qui prendra place dans la grande salle. Sur deux jours consécutifs, à quelques mois de ce rendez-vous sportif mythique, offrez-vous une immersion totale dans l'univers du golf !

Vous serez accueillis chaleureusement dans quatre tentes, dans lesquelles vous pourrez en apprendre davantage sur cette compétition et sur des actions que la Communauté d'Agglomération de SQY met en place en amont de cet événement. L'occasion aussi de vous exercer au putting, de visiter le golf national virtuellement comme si vous y étiez ; et pour vos enfants de taper des balles sur une cible à scratch ! Sans oublier un petit espace où vous pourrez vous détendre confortablement au son d'un DJ électro lounge. Plusieurs concours seront lancés, pour petits et grands. À la clé, des goodies à gagner !

Guests2rcup2018 : louez votre logement

La prochaine Ryder Cup aura lieu au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines du 25 au 30 septembre 2018. Et pour pas moins de 300 000 visiteurs, cet événement n'est à rater pour rien au monde. Français et étrangers se retrouveront ainsi sur place pour vivre le 3^e événement sportif le plus médiatisé au monde.

Alors que la problématique du logement est soulevée, deux Saint-Quentinois ont eu l'idée de créer une plateforme de mise en relation de particuliers souhaitant louer leur chambre, leur appartement ou leur maison. "Quoi de mieux que des rencontres à la maison pour partager ? Les capacités d'hébergement hôtelier sont insuffisantes. Le but de notre démarche est d'offrir un service direct sans passer par les sites internet majeurs de location. Nous ne percevons aucune redevance sur la location. Un grand nombre de visiteurs pourraient ainsi loger à Plaisir, rencontrer les habitants et utiliser les structures commer-



ciales et touristiques." précisent Martial Jourdain & Guillaume Sebilliau, initiateurs du projet.

Info + : le suivi du plan de transport sera incontournable. Aucun cheminement direct pour les piétons et les cycles ne sera déployé. Les visiteurs auront pour consigne d'utiliser les navettes disponibles en gares et/ou de stationner leur véhicule dans les parcs relais prévus.

Plus d'infos sur <http://guests2rcup2018.com>

Plongée sportive en piscine : 12 médailles pour la Palme Plaisiroise

Le dimanche 21 janvier se tenait le 1er Championnat de Plongée Sportive en Piscine (PSP) inter Départemental 75-78-92. Pour sa première participation, "la Palme Plaisiroise" a dignement représenté la Ville en récoltant 12 médailles et la qualification de tous les compétiteurs de l'association aux Championnats de France qui auront lieu les 3 et 4 juin prochain à Montluçon. Bonne humeur et émotions sont les maîtres mots de cette journée inoubliable ! La Palme remercie tous les participants et le public pour ses encouragements que ce soit sur place ou sur les réseaux sociaux !

7 Médailles d'OR

Ronan : Trial 200m
Cécile et Manu : Octopus 50m mixte
Cécile Iza Ronan et JP : Relais mixte 4x50m

4 Médailles d'Argent

Audrey : Émersion 23m 6kg parachute
Ronan : Émersion 23m 6kg parachute
Audrey et Ronan : Octopus 50m mixte

1 Médaille de Bronze

Manu : Émersion 23m 6kg parachute



14^e édition du Zéropen

Le Zérogène Club Ultimate Plaisir organise la 14^e édition du Zéropen. Ce traditionnel tournoi indoor d'ultimate frisbee verra s'affronter huit équipes de haut niveau. Avec cette année encore le Zéropen Junior, où s'affronteront trois équipes de jeunes, les espoirs de la discipline.

Alors que vous connaissiez ou non l'ultimate frisbee, pressez-vous au Palais des Sports et au gymnase Nicole Hassler, le week-end du 14 et 15 avril, de 9h à 18h, pour en prendre plein les yeux.



Un temps fort au vélodrome de SQY !

Le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera prochainement un événement sportif d'envergure mondiale.

- Première manche de la Coupe du Monde de cyclisme sur piste UCI Tissot
L'Union Cycliste Internationale (UCI) a dévoilé son calendrier international piste UCI de la saison 2018/2019. Les six manches de la Coupe du Monde Piste UCI Tissot se dérouleront dans le monde entier, dont celle d'ouverture qui se tiendra au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines, du 19 au 21 octobre prochains.



1^{ère} Nuit des Arts martiaux & des Sports de combat

Au Palais des Sports Pierre de Coubertin

Samedi
7 avril 2018
20h30



Organisé par



Plus de **2h de spectacle**
et de démonstrations !

Spectacle ouvert à toutes et tous.
Informations sur
www.omkido.com

Tarif : 5€. Vente sur place le soir-même à partir de 19h.
Pré-vente pour les adhérents auprès des associations
organisatrices. Tarif : 3,5€.



Les concerts de

LA CLE DES CHAMPS

4 mai - 20h45

ouverture des portes 20h

Jazz Folk

Awake



Dans le cadre de



Infos : 01 30 07 60 60

Plein tarif : 10,90€ / Réduit : 8,30€ / DAC : 6€ / - 18 ans : 5,90€ - Sur réservations

laclesdeschamps-plaisir.fr - 13, rue Romain Rolland - Plaisir (78)

Jazz à la Clé : Awake

Dans le cadre de la programmation Jazz à la Clé, c'est au tour du groupe Awake de monter sur la scène de la Clé des Champs.

AWAKE prend le nom d'un éveil. L'éveil d'un groupe, issu de la scène des clubs de jazz parisiens, qui fait entendre sa différence. L'éveil d'un son, au plus près du chant et de la mélodie, qui assume sa sensibilité et son lyrisme. AWAKE marque la naissance d'une nouvelle génération de jazzmen français.

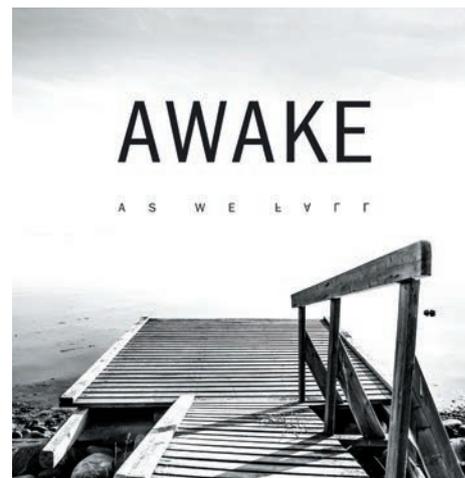
Les inspirations des musiciens, qui apparentent leurs morceaux parfois à des chansons folk, parfois à des sonates pour quintet, n'em-

pêchent ni la soul ni le blues d'affleurer dans leur répertoire, dont les compositions aux mélodies affirmées donnent au groupe une couleur particulière, émouvante et sensible, qui tranche dans le paysage du jazz actuel.

Romain Cuoq : Saxophoniste
Anthony Jambon : guitariste
Leonardo Montana : piano
Florent Nisse : contrebassistes
Nicolas Charlier : Batteur

Tarifs

DAC : 6,00€ - 18 ans : 5,90€
réduit : 8,30€ - Plein tarif : 10,90€



Votre événement "Clé en scène, Tremplin des jeunes talents" revient pour sa 2^e édition le samedi 5 mai prochain à partir de 20h45.

Pour l'occasion, les groupes suivants investiront la scène de la Clé des Champs et se verront soumis au vote du public :

Acoustic Barouf - Chanson/folk/blues
CUBBE - Pop-Rock
The Mocking Roosters - Rock
Nelly O zouga - Afro Jazz/Bossa Nova/World music
O.N.D.E - Pop rock
Steve Chancel - Rock/Pop-rock

Cette année, un "prix du jury" sera décerné avec comme lots un accès à la programmation de la Clé des Champs ainsi qu'un enregistrement studio et mixage à la Clé des Champs.

Un "prix du public" comprenant des places de concert et de spectacle pour la Clé des Champs ou le TEC saison 2018-2019 sera également décerné.

Tout comme la première édition, la soirée sera animée par des comédiens de la troupe d'Impronet et les votes s'effectueront grâce à votre smartphone.

Clé en scène - Tremplin des jeunes talents
Samedi 5 mai - 20h45 - Clé des Champs

Clé en scène : prêts pour la 2^{de} édition ?



proposé par le département Théâtre
mise en scène : Olivier Besson

George KAPLAN

de Frédéric
Sonntag

Vendredi **6 avril**

Samedi **7 avril**

à 20h30

Dimanche **8 avril**

à 15h00

Maison des familles
Camille Claudel

Entrée libre

Renseignements

01 30 79 63 31

conservatoire@ville-plaisir.fr



ville de Plaisir
CONSERVATOIRE
musique // danse // art dramatique // arts et sciences



lessentiel-plaisir.fr
<https://www.facebook.com/ville.deplaisir>

Appelez-moi George... George Kaplan !

Les 6, 7 et 8 avril prochains, les élèves adultes du conservatoire d'art dramatique vous embarqueront dans la comédie sombre "George Kaplan" de Frédéric Sonntag, qui s'empare de la figure mythique du personnage de La Mort aux trousses d'Alfred Hitchcock pour entrelacer fiction et réalité et inventer une identité collective avatar de nos peurs contemporaines. Coup de projecteur.

Une spirale sans fin

Quel est le lien entre un groupe activiste clandestin en pleine crise, une équipe de scénaristes en quête de nouveaux concepts pour un projet de série télé et un gouvernement invisible aux prises avec un danger menaçant la sécurité intérieure du pays ? Un seul nom : George Kaplan.

Cette comédie sombre est une pièce sur les enjeux politiques des mythes et des récits, sur le rôle du café (et de la bière) dans le bon déroulement des réunions, sur l'influence d'Hollywood dans notre représentation de la géopolitique mondiale, sur la participation d'Alfred Hitchcock à un complot international, sur la guerre de l'information et la manipulation des foules, sur une poule qui peut sauver l'humanité, sur un nom qui pourrait changer la face du monde.

Les spectateurs plongeront avec les élèves adultes du conservatoire d'art dramatique, dans une quête aussi loufoque qu'abyssale, afin de répondre à la seule question qui vaille : de quoi George Kaplan est-il le nom ?

Info + :

Frédéric Sonntag, jeune auteur, acteur et metteur en scène montant, fait partie des quelques talentueux de sa génération. À sa sortie du Conservatoire national supérieur d'art dramatique en 2001, il fonde la compagnie AsaNisiMAsa et travaille à la création de ses propres textes. Il a écrit une douzaine de pièces, parmi lesquelles : Idole, Disparu(e)s, Intrusion, Des heures entières avant l'exil, Nous étions jeunes alors, Toby ou le Saut du chien, Incantations, Dans la zone intérieure, Sous contrôle ou encore George Kaplan.

À vos agendas !

George Kaplan de Frédéric Sonntag, proposé par le Département Théâtre du Conservatoire
Mise en scène : Olivier Besson
Vendredi 6 et samedi 7 avril - 20h30
Dimanche 8 avril - 15h
Maison des familles Camille Claudel
Entrée libre
Infos : 01 30 79 63 31 – conservatoire@ville-plaisir.fr

Appel à participants : soyez au cœur de l'intrigue !

Rejoignez la classe art dramatique du Conservatoire pour vous essayer au jeu d'acteur à l'occasion de la murder party, qui se jouera du 29 juin au 1er juillet prochain sur la Ville. Devenez un personnage clé de l'intrigue et participez activement à l'action. Les acteurs improviseront, en contact direct avec le public, à partir d'un scénario pré-écrit en commun. La proposition est ouverte à toute personne avec ou sans expérience théâtrale, souhaitant s'investir dans une aventure collective !

Les règles du jeu

Un meurtre a été commis et les suspects ont été confinés sur place par les autorités. Avant que la police n'arrive sur les lieux du crime, les spectateurs, par petits groupes, mènent l'enquête durant deux heures. Ils sont invités à scruter la scène de crime, à collecter dans l'aire de jeu des indices, qui prennent la forme de documents papier cachés, d'enregistrements audio et autres. À partir des éléments collectés, ils interrogent les suspects à leur guise, autrement dit les comédiens, qui durant toute la durée du jeu, font vivre leurs personnages, et improvisent au gré des interrogatoires et des rencontres entre eux. Trois

scènes ponctuent par ailleurs la soirée. En fin de jeu, chaque équipe désigne son coupable, avant que la vérité ne soit révélée par le meneur de jeu.

Une thématique glaçante !

« Il y a un cadavre dans la bibliothèque ! » Lorsque la bonne affolée entre au petit matin dans la chambre de Mr et Mrs Banty pour leur annoncer cette nouvelle extravagante, ils croient d'abord avoir rêvé. Il leur faut pourtant très vite se rendre à l'évidence : une jeune femme inconnue, blonde, outrageusement maquillée, réduite à l'état de cadavre, était bel et bien étalée en travers de la carapette de cheminée de leur bibliothèque !

Une fois remise de sa surprise, Mrs Banty déclare à sa vieille amie, Mrs Marple : « Moi, je suis d'avis

que quand on a un assassiné chez soi, autant en profiter, si vous voyez ce que je veux dire. C'est follement excitant, non ? »

Info + : les répétitions se tiennent à partir de la semaine du 30 avril.

Réveillez l'enquêteur qui sommeille en vous et élucidez le crime !

Un cadavre dans la bibliothèque

Murder party librement inspirée du roman d'Agatha Christie
Vendredi 29 et samedi 30 Juin au TEC - 20h30
Dimanche 1^{er} juillet au château : 16h
Inscriptions et conditions de participation : 01 30 79 63 31 ou conservatoire@ville-plaisir.fr



Bloc note Bib

CATALOGUE DES BIBLIOTHÈQUES

Consultez le catalogue sur ville-plaisir.fr
Ville de Plaisir.fr/sports loisirs/bibliothèques/catalogue

Accédez à votre compte et suivez vos prêts avec votre numéro de carte lecteur et votre nom

MARDI 3 AVRIL / ESCAPAGE

Club de lecteurs
Médiathèque du Château
20h-22h30
Entrée libre

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

De 9h à 15h gratuit/prendre rendez-vous par téléphone à la médiathèque du Château
01.30.79.63.17/18

JEUDI 5 AVRIL / RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

Avec l'association Lecture et Dialogue
Marie-Hélène Lafon
Pour son dernier roman "NOS VIES"
Clé des Champs
20h30
Entrée : 5€

LES BB BOUDOIRS

Animés par la Portée musicale
mercredi 4 avril
Médiathèque de la mosaïque/ 9h30 et 10h30
samedi 7 avril
Médiathèque du château /10h et 11h

EXPOSITION "DE BRIC ET D'BROC de Christian Voltz

Exposition unique
Salle Béjart (cour des communs du château)
Samedi 7/mercredi 11/samedi 14 et 21 avril :
10h à 12h30 et 14h à 18h
Du lundi 16 au vendredi 20 : 14h -18h
Entrée libre

MERCREDI 18 AVRIL

Atelier création numérique "A la manière de Christian Voltz"
Animé par Larissa
Salle Béjart
Pour 6 enfants à partir de 6 ans
Gratuit sur inscription dans les médiathèques

VENDREDI 4 MAI

Soirée conte avec Gilles Bizouerne
"VRAIS MENSONGES"
Public familial à partir de 7 ans
Médiathèque de la Mosaïque
20h30
Gratuit sur inscription dans les médiathèques

Exposition "De bric et d'broc" de Christian Voltz



© <http://imagiervagabond.fr/expos/bric-et-broc>

Les médiathèques de Plaisir proposent une exposition qui vous fera rentrer dans l'univers unique de l'auteur et illustrateur Christian Voltz où se mêlent fil de fer, boutons, bouts de laines, mottes de terre et objets de récupération dont se sert l'artiste pour créer des personnages drôles et truculents.

"J'aime les objets pauvres, pour leur simplicité et le fait qu'ils soient au rebut. Ils portent une trace de la mémoire du temps. Travailler avec, c'est leur donner du sens, une nouvelle fonction, une poésie", précise Christian Voltz.

Le jeune public et les parents pourront découvrir 10 illustrations originales extraites de 6 albums publiés, des sculptures en volume et 14 panneaux expliquant son processus de travail.

À travers son œuvre poursuivie depuis plus de 20

ans, Christian Voltz interroge sur le sens de la vie, l'amour, la mort, la guerre le paraître... tout en gardant une légèreté poétique.

Afin de nous plonger encore plus dans ce parcours d'artiste, précurseur en matière d'illustrations, un coin lecture permettra au public de se plonger dans l'imaginaire de l'artiste.

Atelier numérique "à la manière de Voltz"

mercredi 18 avril, salle Béjart
Inscription obligatoire dans les médiathèques

"De bric et d'broc"

Salle Armande Béjart du 7 au 21 avril
Samedi 7, mercredi 11, samedi 14 et 21 avril :
10h-12h30 - 14h-18h
Du lundi 16 au vendredi 20 avril : 14h-18h





la Clé des champs

13, rue Romain Rolland - Plaisir
Programme Avril - Juin 2018

LECTURE 5 avril

Rencontre avec une écrivaine Marie-Hélène Lafon

Par les Médiathèques et l'association
Lecture et Dialogue
20h45
Tarif : 5€ / Gratuit pour les lycéens

DANSE 7 avril

Stage de danse

Par l'association Livity Style
14h - 16h Dancehall
16h - 18h Hip-Hop
Gratuit sur inscription

MUSIQUE 7 avril - 20h

Concert VPLC Beach

Avec Régis le Chat, Inkyz, Ghosten, Beyox
Dubstep/électro
Tarif : 5,90€

MUSIQUE 12 avril - 20h45

Jam session

Dans le cadre de Jazz à la Clé
Entrée libre

STAGE Du 16 au 20 avril - 14h à 16h

Improvisation théâtrale

Par l'association Impronet
Gratuit sur inscription

MUSIQUE 4 mai - 20h45

Concert du groupe Awake

Dans le cadre de Jazz à la Clé
Tarifs : 10,90 € / 8,30 € / 6 € / 5,90 €

MUSIQUE 5 mai - 20h45

Clé en scène

Templin musical

Entrée libre

MUSIQUE 16 mai - 20h45

Concert des ateliers Jazz

Avec les élèves du Conservatoire
Entrée libre

MUSIQUE 25 mai - 20h45

Concert show de vents

Orchestres et ensembles du Conservatoire
Entrée libre

MUSIQUE 30 mai - 20h45

Concert Musiques Actuelles

Avec les élèves du conservatoire
Entrée libre

MUSIQUE 1^{er} juin - 20h45

Julien Brunetaud Trio

Dans le cadre de Jazz à la Clé
Tarifs : 10,90 € / 8,30 € / 6 € / 5,90 €
18h30 : Master class - le piano blues et boogie
Gratuit sur inscription

MUSIQUE - DANSE 2 juin - 20h45

Cabaret poétique "Le Temps"

Par l'association Un temps de poètes
Tarifs : 9 € / 5 €

EXPOSITION Du 12 au 21 juin - horaires d'ouverture Exposition des cours d'arts plastiques du conservatoire

Entrée libre

THEATRE 30 juin - 20h45 "Impronet impro show"

Par l'association Impronet
Tarifs : 3 €

La Compagnie YERAZ présente

TEC
Théâtre
Espace
Coluche

Le Rêve de nos Montagnes

Théâtre Espace Coluche

samedi

26 mai

// 20h30

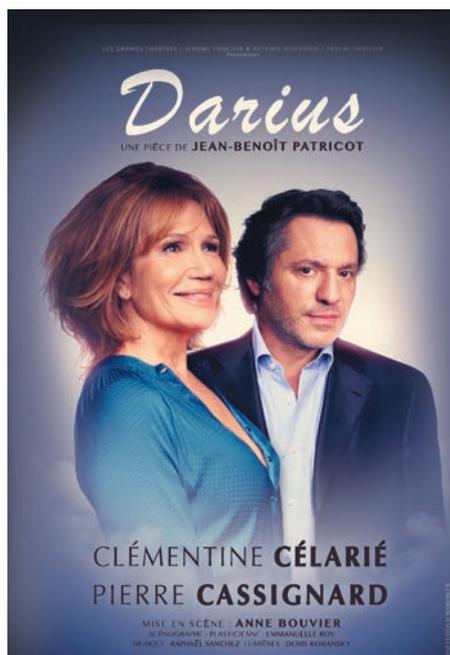


Infos et réservations :
01 30 07 55 50 / tec-plaisir.fr



Direction artistique : Christina Galstian Agoudjian

Plaisir - Directeur de la communication - Eric Ternasse - Décembre 2017 / Impression - Hawaii communication



DARIUS

Théâtre

Vendredi 6 avril//20h30

Un surprenant voyage dans le monde des parfums à l'occasion d'une rencontre inattendue entre une mère hors du commun et un grand parfumeur : elle va lui lancer un défi qui changera à jamais le cours de leur existence. Ces deux personnages nous embarquent dans une aventure unique vibrante, avec sensualité et humour.

Nomination : Molière 2017 de la Comédienne dans un spectacle de Théâtre Privé



L'APPRENTI MAGICIEN

Magie

Lundi 16 avril//15h30

Sébastien est invité chez son oncle Horace qui est prestidigitateur. Il est ravi, car il va enfin connaître tous les secrets de la magie... Et surtout faire apparaître des colombes, chose dont il rêve depuis qu'il est tout petit.

Problème : quand il arrive, son oncle n'est pas là et c'est avec la seule participation des enfants que Sébastien va devenir magicien...



ZORRO

Spectacle musical

Samedi 5 mai//17h

Retrouvez votre vengeur masqué dans sa plus belle aventure. Accompagné de ses fidèles amis Bernardo et Tornado, le rusé renard saura-t-il conquérir la belle héroïne au caractère bien trempé ? La justice triomphera-t-elle de la cupidité ? De cavalcades en rebondissements, accompagnez votre héros vers son plus noble destin. Un spectacle en technicolor pour petits et grands.

Réservations :

Au théâtre

980, avenue du Général de Gaulle
78370 Plaisir

Aux horaires d'ouverture de la billetterie :

- Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h
- Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h

Par téléphone

01 30 07 55 50

Aux horaires d'ouverture de la billetterie
Toute réservation doit être confirmée impérativement par le règlement dans les 7 jours.
Passé ce délai, celle-ci sera annulée.
Les chèques sont à adresser à l'ordre du "régisseur de recettes du Théâtre Espace Coluche".

Par courrier

Théâtre Espace Coluche
À l'attention de la billetterie
13, rue Romain Rolland - 78370 Plaisir

Par Internet

www.tec-plaisir.fr

Vous pouvez réserver vos billets 24h/24, ils seront à retirer à l'accueil aux horaires d'ouverture ou le soir du spectacle (sur présentation du justificatif si tarif réduit).

Bernard Ansart,

Président du groupe
Agir Ensemble pour Plaisir
LREM-Non Inscrits**De la com' qui n'engage que les rêveurs !**

Dans l'Essentiel la mairie donne un retour sur la concertation concernant le projet du centre bourg. Les remarques sont groupées en onze thématiques reprenant les principales questions et inquiétudes des Plaisirois sans qu'on sache combien de personnes ont répondu à ce sondage et quelle est la hiérarchie des attentes.

Rien de bien nouveau dans ce bilan, ces thèmes importants pour la qualité de vie de nos concitoyens étant souvent abordés en réunion de quartiers. Étonnant par contre que pas un seul thème ne parle par exemple des grandes options du projet comme l'urbanisation des terrains de l'hôpital, la restructuration du quartier du Valibout. Quand madame la maire promet que les projets répondront aux aspirations des Plaisirois, c'est heureux, mais il est anormal qu'aucun échelonnement de ces projets ne soit proposé à la population, ni d'ailleurs aux élus. Du moins aux élus de l'opposition ; ceux de la majorité étant peut-être mieux informés. Nous l'espérons pour eux. Voilà plusieurs années que nous demandons un plan de programmation pluriannuel définissant les priorités de la municipalité. On nous parle d'un objectif de 2035 pour certains projets, mais nous serions bien intéressés de connaître ceux réalisables à moyen terme, avec quelles priorités et surtout comment ils seront financés !

En Conseil municipal on nous demande d'approuver ces conclusions et un marché de maîtrise d'œuvre devra établir un plan directeur ! Nous avons donc encore le temps de rêver à ce que sera le nouveau centre bourg.

Contact : elus-ae2p@orange.fr

Djamel Niati,

Président du groupe
À gauche toute : l'humain d'abord
Front de gauche**ÉTHIQUE EN TOC !**

Qui s'opposerait à une charte de déontologie des élus ? Personne, d'autant qu'ils font de plus en plus l'objet d'une défiance populaire, parfois bien légitime quand on voit des soupçons de malversation à Maurepas ou les retournements de veste chez nous dans le plus grand mépris des citoyens... Pourtant, je n'ai pas voté ce texte. Pourquoi ?

D'abord, il fut élaboré sans concertation dans le cabinet du Maire, démarche bien peu démocratique qui permet d'apporter sans débat quelques additions à la loi de 2015. N'aurait-il pas été normal que tous les élus rédigent en commun ce code de bonne conduite ? Evidemment si, aussi faut-il croire qu'il avait d'autres finalités.

Ensuite, puisque, dit-on, le diable se cache dans les détails, il faut examiner ce qu'il y a dans ces additions à la loi qui sont essentiellement des restrictions de la liberté des élus en ajoutant une obligation de réserve, nullement prévue par le législateur et qui revient à empêcher un élu d'informer —ou d'alerter— ses concitoyens sur la façon dont ils sont administrés. Drôle de déontologie, non ? Ajoutons qu'un petit paragraphe, qu'on pourrait appeler « clause godillot » oblige tout membre d'un groupe à abdiquer devant une discipline de vote et de parole —on comprend bien que Mme le Maire veut par là mettre de l'ordre dans sa majorité, mais est-ce bien éthique ?

Enfin, il n'y avait nul besoin de faire voter un texte déjà contenu dans la loi qui s'applique à tous... Nul besoin, sinon de faire valider par le Conseil les inflexions autoritaires ajoutées à la loi générale...

www.fdg-plaisir.fr et www.agglosqy.wordpress.com

Aleksandar Nikolic,

Président du groupe
Le Rassemblement Bleu Marine pour Plaisir
Front national

La tribune libre du groupe
Le Rassemblement Bleu Marine
pour Plaisir
n'a pas été transmise
à la rédaction de l'Essentiel.

Véronique Guernon,

Présidente du groupe
Libre et indépendant
LR - UDI - Non inscrits**MASSACRE A LA TRONCONNEUSE**

Après avoir laissé à l'abandon le parc du château pendant ces 5 dernières années, notre "Reine Maire" Marie Joséphine a décidé de son réaménagement.

Un projet grandiose dans ce parc dessiné par André Le Nôtre : 120 arbres bicentennaires abattus, plantations de 380 arbres parmi 2800 nouveaux sujets dont une allée d'ifs, végétaux reconnus extrêmement toxiques pour les oiseaux et les animaux ruminants, comme les chevaux.

Sont annoncés 7 mois de travaux. Ne sont pas annoncés les centaines de milliers d'euros investis et les dépenses annuelles nécessaires à l'entretien de presque 3.000 plantations nouvelles !! En fait, le montant investi pour l'ensemble du projet est de 1,5 million d'euros, dont 1/3 pour ces végétaux, soi-disant imposés par l'administration... Autant d'argent investi pour 2 places de parkings supplémentaires... on comprend mieux pourquoi le précédent Maire s'est refusé à le faire. Entre nous, n'y avait-il pas d'autres priorités sur notre ville ?

Des écoles qui prennent l'eau, les routes et trottoirs de nos quartiers percés de trous et nids de poule, des panneaux signalétiques crasseux, des maisons d'associations laissées à l'abandon, la mise aux normes du handicap dans le bâtiment de la ville qui n'avance pas, le marché du centre dans un état lamentable, etc.

Si l'on pouvait investir dans le parc, ce serait plutôt vers le pigeonnier délabré qui tombe en ruine, la restauration des statues usées par le temps.

Tout cela donne l'impression que notre Maire ne voit notre ville que depuis la fenêtre de son bureau en mairie.

www.libreetindépendant.com

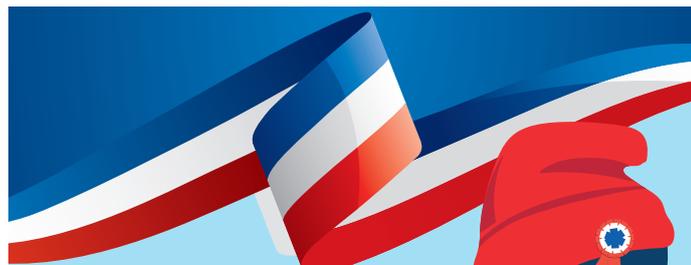
Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe
"AEPV Avenir"
APP/EELV/PS

Quand l'éthique devient source de confusion

Lors de la séance du dernier Conseil Municipal du 14 Mars, une charte déontologique de l' élu plaisirois nous a été exposée par la maire et son premier adjoint, et soumise à signature. Intégrée à la loi du 31/03/15, elle a pour rôle d'aider l' élu local dans son mandat. Concernant le fond, comme l' engagement, l' implication, l' intégrité, l' intérêt général... nous sommes bien entendu d' accord, mais regrettons que cette charte nous soit présentée trois ans après son adoption. Cela questionne quant au choix temporel de sa mise en œuvre à deux ans des élections municipales ! Concernant les droits et devoirs de chacun mis en avant dans la charte, rappelons que l' élu d' opposition est un bénévole dépendant des informations que la municipalité veut bien lui fournir. Les attributions d' un maire, d' un adjoint, d' un conseiller municipal sont différentes. L' engagement est le même pour tous, mais les moyens à disposition différents ! Cette délibération a provoqué de vives réactions de la part de certains de nos collègues des autres groupes d' opposition qui ont préféré s' abstenir ou la rejeter. Malgré nos quelques réserves, nous avons signé et approuvé la charte tout en respectant ces autres positions. Selon nous, c' est moins le fond que la manière avec laquelle cette charte nous a été proposée, qui suscite des interrogations, telle l' égalité entre les élus. Elle doit être indiscutable, quels que soient le statut et l' étiquette. Reste à savoir comment ce contrat de confiance entre élus et habitants, sera appliqué concrètement.

aepv.avenir@gmail.com



Prochain
Conseil municipal

11 avril 2018

20h

Salle du Conseil municipal

Mairie annexe

Prochain Conseil
communautaire - SQY

5 avril 2018

19h30

Salle du Conseil

rue des Charmes - Trappes

Bernard Meyer,

Président du groupe
Un regard vers l'avenir
LR - UDI - Non inscrits

Face à des affaires sulfureuses qui ont fait la une des médias, le législateur a décidé de prendre des mesures fortes en matière de déontologie des élus de la République parmi lesquelles la création de l' HAPTVP (la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique) qui oblige les élus à faire une déclaration de leur patrimoine en début et en fin de mandat afin de pouvoir vérifier s' il n' y a pas eu d' enrichissement indu, faisant reposer la démarche sur un prérequis de transparence et d' honnêteté.

Nous avons applaudi à cette mise en place.

Dans la continuité de cette démarche, la loi du 31 mars 2015 a institué une charte de déontologie pour les élus locaux dont la mise en œuvre sera obligatoire à compter du renouvellement municipal de 2020. Le propos de la charte a pour but de garantir la transparence et d' éviter, entre autres, tous conflits d' intérêts entre les mandats d' élus et les activités professionnelles, voire personnelles ou associatives.

Nous avons, une nouvelle fois, applaudi à cette mise en place.

Obligatoire en 2020, rien n' interdisait de mettre en œuvre ladite charte plus tôt et c' est ce que nous avons souhaité à Plaisir.

Dans le même sens, lors de notre intégration à SQY, les élus communautaires ont signé une charte identique, garante d' un engagement intercommunal, moral et politique fort.

Des villes de différentes tendances politiques et de toutes tailles, telles que NANTES, TOULOUSE, VOISINS-LE-BRETONNEUX, PORT-DE-BOUC ou BREUIL-PONT ont aussi signé une telle charte.

La charte de déontologie de notre ville de PLAISIR, tout en reprenant bien sûr les textes officiels, s' en est d' ailleurs largement inspirée.

Il s' agit donc d' un engagement moral fort que nous vous montrons quand nous apposons notre signature sur une telle charte. Ainsi, nous validons notre adhésion sans failles aux principes de déontologie qui y sont inscrits.

Lors de son adoption au conseil municipal du 14 mars dernier, quelle ne fut pas notre surprise de voir l' ensemble des membres du groupe LIBRES et INDÉPENDANTS s' opposer avec une véhémence d' une grande violence à la mise en place de cette charte ... qu' ils n' ont pas signée.

Nous en sommes attristés et affligés et ce d' autant que pour certains, ils l' avaient signée à SQY. Y- a- t- il une déontologie différente selon le mandat que l' on exerce ? Peut- on se conformer à une déontologie et à une éthique dans un mandat d' élu communautaire et en refuser le principe dans un mandat municipal ?

Tout comme vous, cela ne laisse de nous interroger.

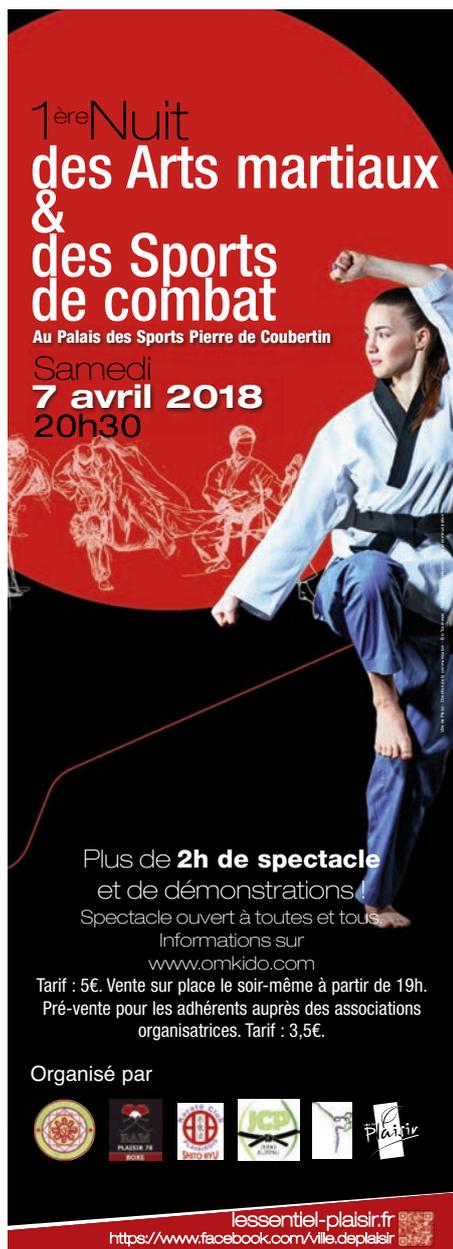
Pour ce qui nous concerne, l' exemplarité et la déontologie des élus prévalent sur toute autre considération et notamment sur des considérations politiciennes. La déontologie dépasse tout clivage politique et reste une priorité qui n' appelle pas de débat.

Soyez certains que nous restons et resterons, comme au premier jour du mandat que vous nous avez confié, présents et passionnés pour continuer à vous servir en toute transparence.

**1^{ère} Nuit
des Arts martiaux
&
des Sports
de combat**

Au Palais des Sports Pierre de Coubertin

Samedi
7 avril 2018
20h30



Plus de **2h de spectacle**
et de démonstrations !
Spectacle ouvert à toutes et tous.
Informations sur
www.omkido.com
Tarif : 5€. Vente sur place le soir-même à partir de 19h.
Pré-vente pour les adhérents auprès des associations
organisatrices. Tarif : 3,5€.

Organisé par



lessentiel-plaisir.fr
<https://www.facebook.com/Ville.deplaisir>

Animation ▶

7 avril

Stage de danses urbaines
Association Livity Style
14h - 16h Dancehall
16h - 18h Hip-Hop
Clé des Champs - Gratuit sur inscription

16 au 20 avril

Stage d'improvisation théâtrale
Par l'association Impronet
14h-16h - Clé des Champs
Gratuit sur inscription

Concert ▶

7 avril

Concert VPLC Beach
Musique dubstep/électro
20h - Clé des Champs
Tarif : 5,90 €



10 avril

Guitare & Friends
Avec les classes Guitares du
Conservatoire
19h30 - TRM
Entrée libre

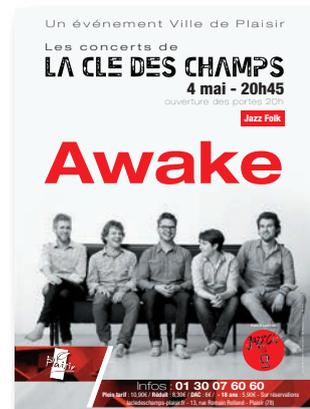


12 avril

Soirée Jazz à la Clé
Jam session
20h45 - Clé des Champs
Entrée libre

4 mai

Soirée Jazz à la Clé
Awake
Jazz Folk
20h45 - Clé des Champs



5 mai

Clé en scène
Tremplin musical
20h45 - Clé des Champs
Entrée libre

Conférence ▶

5 avril

**Rencontre avec une écrivaine Marie-
Hélène Lafon**
Par l'association Lecture et Dialogue et
les Médiathèques
20h45 - Clé des Champs
5€

Événement ▶

12 avril

Soirée CRIB
L'essentiel de la comptabilité
associative
20h - Ancien restaurant du château
Sur inscription auprès de la DAC
01 30 79 63 13

5 mai

Kermesse quartier du Valibout
Animations pour enfants
13h à 19h - Mail François Mitterrand
Gratuit

Exposition ▶

Jusqu'au 11 avril

Exposition Street Art - Iner
Festival scènes urbaines
Association Unicypher
Clé des champs aux horaires d'ouverture

Jusqu'au 18 avril

Photographie et poésie "le temps"
Un temps de poète en partenariat avec les photographes de PAB
Palais des Sports - Entrée libre
Informations : 06 87 24 68 82

7 au 21 avril

Christian Voltz "De Bric et d'broc"
Par les Médiathèques
7, 11, 14 et 21 avril : 10h12h30/14h-18h
Du 16 au 20 avril : 14h-18h
Salle Armande Béjart

Famille Solidarités ►

13 avril

Soirée familiale "Escale en Asie"
19h30
Maison des familles La Mosaïque

17, 18 et 19 avril

Séances de psychomotricité pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles
En matinées
Maison des familles La Mosaïque

19 avril

Animation à la ludothèque "Voyage en Asie"
De 14h30 à 16h30
Maison des familles La Mosaïque

20 avril

La cuisine, un jeu d'enfant
De 10h à 12h et de 14h à 17h30
Maison des familles Flora Tristan

23 au 25 avril

Atelier bois
De 14h30 à 16h30
Maison des familles La Mosaïque

24 avril

La cuisine, un jeu d'enfant
De 14h30 à 16h30
Maison des familles La Mosaïque

27 avril

Atelier Enfance et Éveil Spécial motricité
De 9h30 à 11h30
Maison des familles La Mosaïque

Municipalité ►

29 avril

Souvenir de la Déportation
11h RDV devant la plaque de RAVENSBRUCK
Parc de l'Hôtel-de-Ville

Spectacle ►

4 avril

Théâtre avec le Conservatoire Miche et Drate de Gérald Chevolet
15h et 19h - MDF Camille Claudel
Entrée libre - répétition générale publique : 28 mars - 15h



6 avril

Darius
Théâtre
20h30 - Théâtre Espace Coluche

6, 7 et 8 avril

Théâtre avec le Conservatoire George Kaplan de Frédéric Sonntag
vendredi 6 et samedi 7 avril : 20h30
dimanche 8 avril : 15h
MDF Camille Claudel - Entrée libre



10 avril

Les Mots Perdus
Théâtre
14h45 - Scolaire
Théâtre Espace Coluche

16 avril

L'Apprenti Magicien
Magie
15h30 - Jeune public
Théâtre Espace Coluche

5 mai

Zorro
Spectacle musical
17h
Théâtre Espace Coluche



Sport ►

7 avril

Nuit des arts martiaux et des sports de combats
20h-23h30
Palais des sports
Entrée payante 5 €

14 et 15 avril

Zeropen
Palais des sports
De 9h à 18h

16 au 27 avril

Vacances sportives
Sur inscription



Municipalité

PERMANENCE DES ÉLUS

Vous avez une demande particulière à adresser ? Des questions sur les projets de la municipalité ? Joséphine Kollmannsberger et les élus vous reçoivent sur rendez-vous pour vous apporter des éléments de réponse.

Permanence de Madame le Maire

Lundi de 16h30 à 18h30



Carnet

Du 15 FEVRIER
AU 15 MARS 2018

Bienvenue à...

Gabriel Simon
Amalia Fouque Malbranche
Jayhari Mathijalakan
Élise Gargam
Rafael Fernandes
Avaneesh Sithamparapillai
Stella Fehrbach Bleton
Ewan Gauron
Maxence Alvez
Carl Germany Castro
Érell Courtiol
Eliz Aok
Dalla Rosmade
Danna Le Cossec
Jules Vescovali
Aymen Houoite
Lila Robert -
Venanzia Cranet
Alina Lusson
Antonin Bakawan
Lamine Kaloga
Noëlia Mourchidi
Arthur Llorca
Dihvan Chevalier Guerdener

Félicitations à...

Dominique Simon et Mariama Diallo
Abdelkrim Ben Touhami et Clara Marty
Samy Auzou et Florence Lefrançois
Sérgio Dos Santos Barbosa et Eugénie Ferreira

SOUVENIR DE...

Liliane Germain
Paulette Jessu
Claude Le Roux
Liliane Dejean
Geneviève Warion
Bernard Chotard
Maryvonne Moiré
Rachel Charles
Charles Jocelyn
Alice Pinon
Alfred Oréja
Claude Scandella
Denise Reith
Geneviève Demaret
Halima Ben Haddou

NUMÉROS UTILES - VILLE DE PLAISIR

Standard Mairie : 01 30 79 62 00

N° Vert 0 8000 78370

Le N° Vert est à votre service de 9h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi

Et le mail 24h/24

plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr



Brèves associatives

AHAA

> **Dimanche 8 avril** de 15h à 18h.
La poule rousse
Chasse aux œufs avec animations, fabrication de petits paniers
Parc des 4 Saisons - Tarifs : 2 € / enfant (2 à 12 ans), pour les membres de l'association ; 5 € si non-membres.
Infos : Catherine Renault
06 29 32 67 31
<http://www.associationahaa.fr/>

ARGPP

> **Vendredi 6 avril et 4 mai** : Soirée Jeux à partir de 20h45, salle Jean Moulin. Gratuite et ouverte à tous.
Venez découvrir de nouveaux jeux et faire découvrir vos jeux préférés en les apportant avec vous !
alexandra@argpp.fr
> **Samedi 7 avril** : Répar'café, Ancienne salle Jean Moulin, 14h-17h.
Infos : catherine.r@argpp.fr
> **Dimanche 8 avril** : Troc vêtements d'été ! Ancienne école Jean Moulin.
Dépôt des vêtements de 10h à 12h30 et retrait des nouveaux vêtements de 14h à 17h. 1kg déposé = 1kg repris !
Infos : Camille 06 51 47 74 04
> **Dimanche 8 avril et jeudi 19 avril**
Randonnée - RDV 8h30 devant l'ancienne école Jean Moulin - Les randonnées sont gratuites (adhésion à

l'association nécessaire).
Plus d'infos sur www.argpp.fr
Plaisir en Transition avec l'ARGPP

ASSOCIATION DES FAMILLES PLAISOISES

> **Dimanche 17 juin** : Foire aux greniers - Parking château
Inscriptions : Mercredi 16 mai : pour les adhérents de 17h à 18h et de 18h à 19h pour tous / Samedi 26 mai : pour les adhérents de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 12h30 pour tous
Pièce d'identité obligatoire
> **21 juin** : Sortie du jeudi
Visite de la Ville de Troyes : ruelles et quartier historique le matin
Après-midi : croisière sur le lac d'Orient et visite d'un moulin à vent
Départ 6h précises du parking du gymnase Hassler, avenue de Geestacht près du laboratoire Biofutur
Retour vers 20h30
Participation adhérent : 80€/non adhérent : 85 €
Inscriptions à partir de la 2^e quinzaine d'avril avec acompte de 20€
À adresser à M^{me} Charles – 21 rue de la Cour des Prés – 78 370 Plaisir
01 30 55 27 13
Le prix comprend : petit déjeuner, repas de midi, transport en car, visites guidées et promenade en bateau

CONSEIL DE QUARTIER DU VALIBOUT

> **Samedi 5 mai** : Kermesse - Animations pour enfants
13h à 19h - Mail François Mitterrand
Gratuit - 01 30 55 56 40
conseilvalibout@yahoo.fr

COWBOY HAT DANCERS

> **Samedi 5 mai** : bal country
Avec The Cutterscuffs groupe en Live
14h à 19h
Tarifs 10 euros
Lily Le Vallois 06.42.73.38.46
lilydance@cowboy-hat-dancers.com

LECTURE ET DIALOGUE

> Activités ouvertes à tous sans inscription
05/04 à 20h45 - "Rencontre avec une écrivaine Marie-Hélène Lafon" - 5 €
La Clé des Champs
10/04 à 14h - "Les dix rendez-vous qui ont changé le monde" - 5 €
Les dates des visites commentées réservées aux adhérents sont consultables via notre blog :
<http://lecdial.eklablog.com/> ainsi que les infos relatives aux cours.

ORGUE A PLAISIR

> **Dimanche 8 avril**
Concert de Violoncelles et Orgue
Vivaldi, J.S Bach, J-Y Malmasson,

Peraza, Lefebure-Wély, Klengel
Avec Bertrand Malmasson, Johannes Le Pennec, violoncellistes, Francis Roudier, organiste
Eglise Saint-Pierre à 16h
Tarifs : Adh. : 10€ ; Non adh. : 15€
Gratuit -18 ans et Etudiants -25 ans.
Sans réservation
Infos : 01 30 54 13 71

PLAISIR EN TRANSITION

> **Samedi 7 avril**
Répare Café
Jeter? Pas question! Réparer ensemble, c'est l'idée du Répare Café.
Salle Jean Moulin - 14h00 à 17h00
Gratuit et ouvert à tous
camille.cresteil@lilo.org

FRANCE MINIATURE : BON PLAN !

En 2018, France Miniature offre 20% de réduction sur le prix des entrées aux Saint-Quentinois entre amis ou en famille, venez nombreux découvrir ou redécouvrir le parc !
Avantage réservé aux résidents de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, sur présentation d'un justificatif de domicile, valable pour le porteur et jusqu'à 5 personnes l'accompagnant.
www.franceminiature.fr

Brèves

PLAISIR : GRETA DES YVELINES

Salarié, demandeur d'emploi, sans formation, ... vous cherchez à vous perfectionner ou à changer de métier ? Vous êtes employeur souhaitant professionnaliser vos salariés ? N'hésitez pas à contacter le GRETA des Yvelines à Plaisir (1er organisme de formation d'adultes du réseau Éducation nationale). Intégrez une formation financée par la Région Ile-de-France dans le domaine de votre choix (anglais, prépa concours, bureautique, hôtellerie/restauration, bâtiment, industrie, logistique, comptabilité, sanitaire et social, sécurité...) proche de votre domicile ou lieu de travail. Des conseillers sont à votre disposition pour vous orienter, trouver la bonne formation. Visez un diplôme, un titre reconnu ou perfectionnez-vous ! Les opportunités sont diverses. www.greta-yvelines.fr 01 30 85 78 78



COLLÈGE GUILLAUME APOLLINAIRE

Ouverture de l'Italien LV2 et d'une classe de sixième bilangue anglais-allemand.

LYCÉE JEAN VILAR : MATINÉE PORTES OUVERTES

Les portes ouvertes du Lycée Jean Vilar seront organisées le samedi 7 avril 2018 de 9h à 12h.



Nouveau

Ramassage hebdomadaire des déchets verts en porte à porte pour les zones pavillonnaires

Tous les jeudis
2018 : du 3 mai au 12 juillet
et du 23 août au 6 décembre

Interruption de la collecte du 19 juillet au 16 août inclus.
Collecte reconduite en 2019

Collecte des
déchets verts

Collecte en sacs biodégradables

Les habitants doivent se les procurer dans
le magasin de bricolage de leur choix.

2 Consignes à suivre !!!

- Ramassage des déchets de tonte et de taille
- Les branches seront mises en fagot de 50 cm de diamètre maximum.
- Les branches d'arbre supérieures à 10 cm de section **ne seront pas collectées**, ainsi que les souches.

3

Geste responsable

Les déchets verts collectés
seront retraités dans une végéterie
pour être transformés en compost.